COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai à 20h00, le conseil municipal de la commune de Saint-Sylvestre, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique TERRANA, Maire.
Date de la convocation : 18 mai 2026

ORDRE DU JOUR

- Décisions du maire en vertu de ses délégations
- CCID
- Commissions communales – modifications éventuelles
- Adhésions 2026
- Acquisition d'une partie de voirie communale rue de Puy de Rousset
- Travaux de voirie et d'écoulement d'eaux pluviales
- Subventions conseil départemental
- Conférence forêts bois
- Questions diverses
 . Elections des délégués aux élections sénatoriales : vendredi 5 juin 2026
 . Affaire eaux pluviales avec un administré – rue de la mairie
 . Modification jours et horaires de travail de l'agent postal

Présents : Mme TERRANA Angélique, Mme MORELL BONNEAU Géraldyne, M. GIBAUD Bernard, Mme VASSEUR Marie-Claire, M. BINET Christian, Mme JOUANNET Annick, Mme KIEFFER Mireille, M. FERMOND Nicolas, M. FAURE Raymond, M. THENAULT Fabrice, Mme BERLAND Sophie, M. BOULESTEIX Guillaume

Absents : M. LACROIX Yves, Mme CIBERT Isabelle (*pouvoir à Mme TERRANA Angélique*), Mme BONNEAU-VALLADE Gaëlle (*pouvoir à Mme VASSEUR Marie-Claire*),

Secrétaire de séance : Mme MORELL BONNEAU Géraldyne

Le compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 27 février 2026 est approuvé à l'unanimité.
Le compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

SASSAG

L'association SASSAG est invitée afin de présenter et partager les différentes actions qu'elle mène dans le cadre de ses activités.
Ses représentants informent que le recouvrement des fouilles a été réalisé à la demande de la DRAC, par la mise en place d'une couche de géotextile recouverte de terre, conformément aux prescriptions.
Par ailleurs, un projet de mise en valeur du site est actuellement à l'étude (actuellement en phase d'esquisse). Des demandes de subventions sont en cours, notamment auprès du Loto du patrimoine, de la DRAC, des fonds européens et du Conseil régional. Les dossiers correspondants sont, selon les cas, déjà déposés, en cours d'élaboration ou en phase d'étude de faisabilité.
Dans l'hypothèse où les subventions seraient accordées, l'association sera en capacité financière de porter le projet. À défaut d'obtention des financements nécessaires, la possibilité d'une reprise du projet par une autre structure ou par une collectivité publique devra être étudiée.
Enfin, le musée des Beaux-Arts de Limoges prépare une exposition prévue pour la période 2027-2028, consacrée aux œuvres de l'abbaye, contribuant ainsi à la valorisation et à la diffusion de ce patrimoine.

DECISIONS DE LA MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire informe l'assemblée des décisions suivantes :

- Renonciation au droit de préemption sur les parcelles cadastrées section E n° 77, 911 et 1018 sises 3 rue du Forgeron

- Renonciation au droit de préemption sur les parcelles cadastrées section D n° 389 et 396 ainsi les parcelles cadastrées section G n°173, 193, 655 et 191 sises 3 rue du Puy Rousset

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Madame la Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Cette commission, outre le maire qui en assure la présidence, comprend six commissaires. Ces six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables en nombre double dressé par le conseil municipal.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de proposer au directeur des services fiscaux la liste de contribuables suivante :

COMMISSAIRES TITULAIRES		
JOUANNET Annick	14/08/1961	13 Les Caires 87240 SAINT-SYLVESTRE
BINET Christian	26/10/1945	1 le Jeune Huraud 87240 SAINT-SYLVESTRE
DECHAUD Pierre	08/09/1944	15 route du Rocher de la Baleine 87240 SAINT-SYLVESTRE
MATHURIN Séverine	07/09/1977	3, rue des Cloutiers Grandmont 87240 SAINT-SYLVESTRE
LARIGAUDERIE Martine	11/06/1950	12 Chabannes 87240 SAINT-SYLVESTRE
HALARY Jacques	01/11/1938	3 faubourg du parc 87240 SAINT-SYLVESTRE
THOMAS Martine	08/12/1963	7 chez Pouyaud 87240 SAINT SYLVESTRE
BIRON Claude	26/02/1951	2 Les Caires 87240 SAINT-SYLVESTRE
BARRET Eliane	12/11/1958	12, rue de la Croix du Theil 87240 SAINT-SYLVESTRE
BONNEAU Lionel	19/12/1953	8 Les Tenelles 87240 SAINT-SYLVESTRE
CEDELLE Jean	04/10/1942	5 la vieille Crouzille 87240 SAINT-SYLVESTRE
BOULESTIN Nicolas	25/02/1969	15 Cloud 87240 SAINT-SYLVESTRE
AUCONIE Jean-Tristan	03/10/1978	8 rue du Mas 87240 SAINT-SYLVESTRE
JUSSERAND Bernard	25/08/1955	6, rue de la Mairie 87240 SAINT-SYLVESTRE
POUYAUD Laurence	12/04/1971	9 les Sagnes 87240 SAINT-SYLVESTRE
VALADON Ophélie	06/09/1988	6 le bois de Renadeau 87240 SAINT-SYLVESTRE
FERMOND Nicolas	31/08/1966	4 rue de la mairie 87240 SAINT-SYLVESTRE
THENAULT Fabrice	30/06/1973	1 l'Ecluse 87240 SAINT-SYLVESTRE
TERRANA Nicolas	14/12/1980	9, rue de la Croix du Theil Fanay 87240 SAINT SYLVESTRE
VASSEUR Marie-Claire	27/03/1955	3 impasse de chez Chandeau 87240 SAINT-SYLVESTRE

HERBEPIN Nelly	14/03/1963	31 route de l'étang 87240 SAINT-SYLVESTRE
THENAULT Fabrice	30/06/1973	1 l'Ecluse 87240 SAINT-SYLVESTRE
FAURE Madeleine	31/10/1970	4 la Grande Carrière 87240 SAINT-SYLVESTRE
BONNEAU Philippe	16/01/1974	Barlette 87240 SAINT-SYLVESTRE

COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

Madame le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient de modifier la composition de la commission communale « Environnement Patrimoine ». En effet, M. Christian BINET demande à intégrer la commission communale « Environnement Patrimoine ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de modifier la commission environnement et patrimoine ainsi :

Vice-Président : M. LACROIX Yves

Membres : M. FERMOND Nicolas, M. FAURE Raymond, Mme BONNEAU-VALLADE Gaëlle, M. BOULESTEIX Guillaume, Mme CIBERT Isabelle, M. BINET Christian

ADHESIONS 2026

Madame le Maire propose à l'assemblée de renouveler l'adhésion aux organismes suivants en 2026 :

- Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne
- Association des Maires de France (AMF) 87
- Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle Aquitaine
- ACARPA d'Ambazac

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer en 2026 aux organismes suivants :

- Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne
- Association des Maires de France (AMF) 87
- Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine
- ACARPA d'Ambazac

VENTE D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC – LA BORDERIE

Madame le Maire informe le conseil municipal que deux administrés ont sollicité la commune afin d'acquérir une portion de terrain située devant leur propriété sise 2 rue du Puy Rousset, au lieu-dit La Borderie, portion de terrain appartenant au domaine public communal.
Après examen de cette demande, il est rappelé que la parcelle concernée fait partie de la voirie communale et qu'aucune procédure de déclassement n'est actuellement envisagée.

Considérant l'intérêt communal de maintenir ce terrain dans la voirie communale, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de ne pas donner suite à la demande d'acquisition de ladite portion de terrain située au lieu-dit La Borderie ;
- Précise que le terrain concerné demeure intégré au domaine de la voirie communale.

TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ECOULEMENT D'EAUX PLUVIALES - RUE DU PRESBYTERE

Madame le Maire décide de reporter la délibération relative aux travaux de voirie et d'écoulement des eaux pluviales. En effet, la commission de travaux a estimé qu'il était difficile de se prononcer sur les devis présentés au vu des écarts de chiffrage importants. La commission a demandé à ce que les devis

soient complétés par de nouvelles informations pour pouvoir être comparés et que le conseil municipal puisse se prononcer sur un plan de financement.

DEMANDE DE SUBVENTIONS – CONSEIL DEPARTEMENTAL

Madame le Maire informe que le Conseil départemental de la Haute-Vienne demande au nouveau conseil municipal de confirmer ou d'infirmer sa volonté de maintenir les projets de la précédente municipalité, à savoir : les projets ayant déjà fait l'objet d'un accord de subvention mais qui n'ont pas encore été engagés, ainsi que ceux déposés mais non retenus.

Madame le Maire rappelle

- qu'ont démarré et restent en cours à ce jour les projets suivants :
 - Rénovation et extension de la salle polyvalente
 - Travaux de voirie route du Mas et village des Sagnes
 - Travaux de voirie route de Chez Chandeau
- que n'a pas commencé le projet suivant, bien qu'ayant fait l'objet d'une première demande déposée en 2024 :
 - Travaux de voirie et d'eaux pluviales rue Porte de la voûte

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les projets énumérés ci-dessus et donne son accord pour déposer des demandes de renouvellement de subventions auprès du Conseil départemental pour lesdits projets suivants: rénovation et extension de la salle polyvalente, travaux de voirie route du Mas et village des Sagnes, travaux de voirie route de Chez Chandeau, travaux de voirie et d'eaux pluviales rue Porte de la voûte.

AGENCE POSTALE – MODIFICATION HORAIRES D'OUVERTURE

Madame le Maire expose à l'assemblée la nécessité d'adapter les horaires d'ouverture de l'agence postale communale afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Elle propose d'ouvrir le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30 en lieu et place du lundi matin entre 9h00 et 12h00. L'agent a donné son accord.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la modification des horaires d'ouverture de l'agence postale communale aux jours et heures suivants :
 - Mardi : 9h00-12h00
 - Mercredi : 9h00-12h00 et 14h30 – 17h30
 - Jeudi : 9h00-12h00
 - Vendredi : 9h00-12h00
 - Samedi : 9h00-12h00

CONFERENCE FORET-BOIS

Il est proposé d'organiser une conférence dédiée à la gestion forestière à destination des administrés. Trois approches complémentaires y seront présentées par trois experts: une présentation de l'écosystème forestier, des méthodes alternatives d'exploitation, ainsi que le rôle de la filière bois. Cet événement permettra d'informer et de sensibiliser le public aux enjeux actuels. Il offrira également un espace d'échange entre experts, acteurs locaux et habitants.
Le conseil propose d'élargir l'information de cette conférence auprès des communes avoisinantes pour qu'elles en informent leurs administrés.

DIVERS

- Mme le Maire informe que les travaux de voirie relatifs à la route de Chez Chandeau vont débuter au cours des prochaines semaines.
- Ecoulement d'eaux pluviales sur un terrain privé situé dans le bourg. Des experts étaient venus vers 2020. La voie étant en surplomb du terrain, le propriétaire doit accueillir les eaux pluviales issues de la voirie.

- Enedis va réaliser en 2027 des travaux d'enfouissement de la ligne haute située aux Roussilles et la Crouzille. Des relevés préparatoires vont débuter. Les administrés ont été tenus informés ce jour par la mairie par une note déposée dans leurs boites aux lettres.
 La commune va se renseigner auprès du SEHV pour voir s'il serait possible d'en profiter pour enfouir les lignes basses tensions.
- Mme le Maire a été contactée par une dame demandant s'il serait possible d'organiser une journée déballage « colis perdu » sur la commune.
 Le conseil municipal donne son accord.